

BOUGRES DE TOURTES!...

Ouf, quelle puanteur!

Cette semaine, la mère Peinard a usé trois livres de sucre, rien que pour purifier la turne qu'avaient empuanti une avalanche de torchons imprimés.

De ces infectes feuilles, il m'en est venu de partout, envoyées par des tas de camaros ayant voulu me donner un échantillon de la bave des chieurs d'encre de leur patelin.

Ces maudits journalueux s'en sont pris aux anarchos en général, et au vieux gniaff en particulier.

Turellement, si en province les salisseurs de papier se sont foutus à dégueuler, c'est que leurs grands frères de Paris leur avaient remonté le clyso.

Parmi ceux-ci, outre le rabatteur Charles Laurent, dont j'ai jacté la semaine dernière, y a le bonaparteux Cassagnac qui, gentiment, s'associe au vieux mouchard Yves Guyot.

Que l'Yves Guyot ait les anarchos dans le nez, y a foutre rien de drôle à ça.

Cela date de loin, on était en 83. Un dimanche, que ce porc se permettait, à la salle Rivoli, d'engueuler les anarchos, quelques fistons à la redresse mirent les pieds dans le plat. D'un revers de main, ils envoyèrent dinguer sa casquette à trois ponts et, comme compensation, le coiffèrent d'une grosse caisse.

Il est évident qu'ils caressèrent un brin les côtes de ce mouchard; si bien que la pestaille en fit une vilaine maladie, — quelque chose comme une éruption de syphilis.

Il en réchappa, nom de dieu! Seulement depuis lors, afin de ne pas être empoisonné par toute la pourriture qui ne put s'écouler à l'extérieur, il lui est nécessaire d'expectorer cette accumulation de pus et de sanie.

C'est ce qu'il fait, nom de dieu! Presque journallement, il en éjacule un flot dans la première pissotière du *Siècle*, un quotidien antédiluvien.

Pour ce qui est de Cassagnac, qui donne honnêtement la main à l'Yves Guyot, rien à dire: baver sur les zigues d'attaque, ayant toujours été son métier, il est tout simple qu'il continue.

Deux mots, pourtant, sur un de ses articles de l'*Autor*:

Primo, ce n'est qu'un empilage de provocations au meurtre.

Deuxième, il rappelle que dans une de ces tartines qu'il ressemelle quotidiennement, son paternel écrivit: *La faux ne discute pas avec l'ivraie, elle la supprime*.

Reste à savoir qui tient la faux et ousqu'est l'ivraie?...

Qui peut dire si ce n'est pas d'un raisonnement pareil que sont partis les dynamiteurs du théâtre de Barcelone?

Si oui, y aurait plus qu'à répéter à Cassagnac, et autres Yves Guyot, ce que serinait Alphonse Karr, lorsqu'on lui parlait d'abolir la peine de mort: «*Messieurs les assassins, commencez les premiers!*».

Eh oui, foutre! Messieurs les capitalos et les gouvernants, cessez d'être plus féroces que les antrophages, si vous ne voulez pas que le populo vous rende la monnaie de votre pièce.

Ceci dit, laissons les chieurs d'encre de côté et parlons de la gouvernaille.

Oh mais, les camaros ne débouchez pas votre pif; ça pue tout autant.

La collection des ânes bâtés ministériels s'est réunie sous la présidence de Sa Jean Foutrerie Carnot pour chercher pouille au *Père Peinard*.

Après une demi-journée de ruminade on a décidé que mon flanche d'il y a quinze jours, intitulé: *Vengeance*, devait être poursuivi.

Vous croyez peut-être que les mecs ont d'abord épluché la tartine et cherché les déli's?

Que non pas!

Depuis que le tzar-pendeur leur fait des mamours, ils se figurent être des autocrates. Ils ont donc passé par dessus la loi contre la presse, et ont ordonné aux jugeurs de poursuivre pour apologie de faits qualifiés crimes ou déli's.

Les jugeurs que le maboulisme russian n'a pas encore tout à fait abrutis, ont répondu au pion Dupuy, que malgré tout leur bon vouloir, ils ne pouvaient pas faire le pensum qu'il leur collait.

C'est qu'en effet, y a belle lurette que l'apologie est autorisée par la loi et n'est plus cotée comme un délit.

Nom de dieu, voilà la gouvernance dans le pétrin!

Bast, rien de plus simple que de s'en tirer: on va foutre une nouvelle loi en chantier.

Pauvres tourtes, comme si ce sont les lois qui peuvent empêcher l'esclafement des petites marmites!

Je l'ai déjà dit, le seul moyen c'est de couper la chique à la misère... C'est pas du ressort de la gouvernance? Je le sais foutre bien, nom de dieu! Eh quoi? Qu'elle donne sa démission et qu'elle déblaie le terrain!

Pour finir, que je foute sous le blair des camaros une phrase de cette grosse baleine de Dupuy qui date du temps où il n'était pas ministre.

C'était en 86, il était déjà dépoté et déposa un projet de loi où il réclamait des lois généreuses pour améliorer le sort du populo. Il concluait en disant: «...que si on ne se hâta pas de légiférer hardiment dans l'intérêt du peuple, on préparait et on légitimait d'avance toutes les violences».

M'est avis qu'on n'a guère légiféré dans l'intérêt du populo!

Mille marmites, faut-il en conclure avec le pion Dupuy que toutes les violences sont légitimées?

Émile POUGET.
